



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

4. Fonction Publique / 4.1 Personnel titulaires

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 11 juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Date de convocation : 04/07/2023

Date d'affichage : 04/07/2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze juillet, à 18h00, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Jean-Pierre CHARALEMBOS, Sabine THOMAS, Virginie GOVIGNON, Yvan BOUAT, Claude AROCAS, Christian JULIAN, Magali COULET.

Absents : Vanessa AUBELEAU, Lionel CAYRON, Jean-François GALLIARD.

Délibération n° 2023-71

Objet : Ressources humaines – Tableau des effectifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,
Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Considérant qu'il est indispensable de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

POSTES EMPLOIS PERMANENTS							
	CADRE D'EMPLOI - GRADE / Libellé de l'emploi	CAT	Tps hebdo	Postes pourvus à la date du tableau		Postes vacants à la date du tableau	Date de création - réf. délibération
				Tit.	Contr.		
ADMI	Rédacteur - Rédacteur principal 1 ^{ère} classe Secrétaire de Mairie	B	35	1			Delib n°2023-23 du 03/03/2023
	Adjoint administratif - Adjoint administratif principale 2 ^{ème} classe Chargée des procédures administratives	C	35	1			Delib du 31/10/1987
	Adjoint administratif - Adjoint administratif principale 2 ^{ème} classe Agent d'accueil, de gestion administrative et en charge du service à la population	C	35		1		Delib n°2023-70 du 04/07/2023
TECHN	Agent de maîtrise- Agent de maîtrise principal Responsable du service technique	C	35	1			Delib n°2018-58 du 08/06/2018
	Adjoint technique - adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe Agent technique polyvalent	C	35	1			Delib n°2021-03 du 15/01/2021
	Adjoint technique - Adjoint technique territorial Agent technique polyvalent	C	35	1			Delib n°2018-115 du 11/12/2018
	Adjoint technique - Adjoint technique territorial Agent technique polyvalent	C	35	1			Delib n°2021-40 du 09/04/2021
	Adjoint technique - Adjoint technique territorial Agent technique polyvalent	C	35	1			Delib n°2022-19 du 31/03/2022

Cantine	Adjoint technique - Adjoint technique territorial Cantinière	C	TNC 32h12		1 en CDI	Delib n°2019-87 du 17/07/2019 Delib n°2021-90 du 22/09/2021
	Adjoint technique - Adjoint technique territorial Aide cantinière	C	TNC 19h11	1		Delib n°2022-44 du 18/05/2022
ATSEM	Adjoint technique - Adjoint technique territorial ATSEM	C	TNC 29h22	1		Delib n°2022-45 du 18/05/2022
	ATSEM – ATSEM principal de 2 ^{ème} classe ATSEM	C	TNC 30h50	1		Delib n°2023-22 du 03/03/2023
ENTRETIEN	Adjoint technique - Adjoint technique territorial Agent d'entretien et en charge de la garderie de l'école	C	TNC 17h17		1	Delib n°2023-69 du 04/07/2023
	Adjoint technique - Adjoint technique territorial Agent d'entretien des locaux communaux	C	TNC 22h30	1		Delib n°2021-62 du 20/05/2021 Delib n°2021-80 du 09/07/2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées à compter du 1^{er} septembre 2023.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget principal de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à NANT, le 11 juillet 2023

Le secrétaire de séance,
Alain DELMAS



Le Maire,
Richard FIOL

